

OFFRE D'EMPLOI

2 postes d'assistant(e)s de direction en milieu rural

Le Groupement d'Employeurs Ruraux Sud-Aveyron (GERSA) recherche un poste à temps plein et un à temps partiel (3/4 temps) sur le nord Larzac.

Le GERSA est composé de 5 structures :

La **SCGFA Larzac** (Société Civile Gestion Foncière Agricole du Larzac), propriétaire de 1 300 ha sur le cause, a été créée en 1973 dans le contexte de lutte contre l'extension du camp militaire. Elle est gérée par des fermiers et associés.

La **SAS LUM DEL LARZAC** a été créée en 2015 par la SCTL. C'est une société citoyenne de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque) sur les bâtiments SCTL et SCGFA Larzac.

L'**APAL** (Association pour l'Aménagement du Larzac), depuis 2001, son activité est basée sur l'animation de la vie sociale et culturelle du Larzac.

La **SCTL** (Société Civile des Terres du Larzac), gestionnaire par bail emphytéotique de 6 300 ha sur le cause, a été créée par des paysans en 1985. Elle est gérée par des fermiers et résidents.

BDL (Association Les Bois du Larzac) a été créée en 2013 par la SCTL. Elle assure la gestion forestière des deux structures foncières SCTL et SCGFA Larzac pour valoriser la forêt et ses sous-bois, favoriser le sylvopastoralisme.

Poste à temps partiel

SCGFA Larzac - SAS Lum del Larzac - APAL

SES MISSIONS

La gestion foncière agricole :

- Préparation et rédaction des différents baux ruraux (statuts du fermage) et avenants - élaboration des états des lieux avec calcul des indemnités - calcul et établissement des fermages - gestion du parcellaire
- Organisation et suivi des acquisitions foncières, ventes, cessions, échanges ... ;

La gestion des parts sociales : suivi des augmentations, diminutions et cessions de parts sociales (*courrier, attestation, trésorerie ...*) - mise à jour logiciel ;

Le suivi des projets de développement des énergies renouvelables, et gestion administrative des installations photovoltaïques ; constitution et suivi des dossiers de subvention ;

La collaboration avec les gérances : participation aux réunions du conseil de gérance GFA Larzac et de la direction collégiale de la SAS Lum del Larzac, préparation et suivi des dossiers - rédaction comptes rendus ;

La préparation des assemblées générales : rédaction du rapport d'activité, financier et texte des résolutions - mise à jour des statuts et enregistrement ;

La comptabilité : trésorerie, enregistrement comptable, volet social ;

La communication : newsletter - mise à jour des sites web (larzac.org et lum-del-larzac.fr).

Poste à temps plein

SCTL - BDL

SES MISSIONS

La gestion foncière agricole :

- Préparation et rédaction des différents baux ruraux (statuts du fermage) et avenants - élaboration des états des lieux avec calcul des indemnités - calcul et établissement des fermages – gestion des assurances ;
- Gestion du parcellaire : organisation et suivi des attributions et échanges ;

La gestion du bâti non agricole : préparation et rédaction des différents prêts à usage et avenants - élaboration des états des lieux avec calcul des indemnités – gestion des assurances ;

Le relationnel entre les différents usagers du territoire : fermiers, habitants non agricoles, collectivités territoriales, chasseurs, ... ;

La collaboration avec les gérances :

- Animation des réunions du conseil de gérance de la SCTL (en soirée) - préparation et suivi des dossiers - rédaction des comptes rendus ;
- Animation des conseils d'administration de l'association Les Bois du Larzac et appui administratif ;
- Participation aux directions collégiales de la SAS Lum del Larzac et coordination avec la gérance SCTL ;

La collaboration avec les associés de la SCTL : animation des différentes commissions de réflexion (fonctionnement de la structure, agricole, habitat..) et rédaction des comptes rendus ;

La comptabilité : suivi comptable, trésorerie ;

La préparation des assemblées générales de la SCTL :

- Rédaction du rapport d'activité, financier, des textes des résolutions et appels à candidatures - mise à jour des statuts et enregistrement ;
- Organisation d'assemblées générales à thèmes ;

Compétences et conditions

LES COMPETENCES POUR LES 2 POSTES

- Formation et/ou expérience professionnelle dans le domaine de l'aménagement et du développement territorial et agricole ;
- Grande autonomie, rigueur, adaptabilité, dynamisme, polyvalence ;
- Travail en équipe, sens de l'écoute.
- Qualité et aisance rédactionnelles, de synthèse ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, logiciel de cartographie);
- Capacité d'animation.

LES CONDITIONS POUR LES 2 POSTES

- CDI avec période d'essai ;
- Prise de poste au 1^{er} juin 2023 avec une période de tuilage ;
- Convention collective des coopératives agricoles (V branches n°7002) ;
- Salaire brut horaire : 17,64 € + 13^{ème} mois ;
- Lieu de travail : bureau partagé à Montredon du Larzac (commune de La Roque Ste Marguerite) ;
- Attrait pour le milieu rural et agricole ;
- Permis B et véhicule personnel (déplacements sur le terrain)

Personnes à contacter :	Envoi des candidatures (CV + lettre de motivation)
Ghislaine Ricez (gérante SCGFA Larzac) : 06 80 51 16 86	par mail à : gersa.larzac@gmail.com
Julie Bertrand (gérante SCTL) : 06 71 51 62 72	ou par courrier à : GERSA - Montredon - 12100 La Roque Ste Marguerite

Clôture des candidatures le 7 mai 2023

Site Internet : www.larzac.org



LUM DEL LARZAC
LE SOLEIL BRILLE POUR TOUS



Les Bois du Larzac